



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglomération

---

## **DELIBERATION N° 26/2026/CACL**

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU VENDREDI 10 AVRIL 2026 A 09H00  
AU CENTRE CULTUREL DE CAYENNE « L'ENCRE » ROUTE DE MONTABO A  
CAYENNE

---

### **PORTANT ELECTION DE LA PRESIDENCE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL (CACL)**

Nombre de Conseillers en exercice : 56  
Nombre de Procurations : 3

Nombre de Conseillers Présents : 53  
Date de convocation : Mercredi 25 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 10 avril à neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), s'est réuni sous la présidence du doyen d'âge Monsieur SERGE FELIX au centre culturel de Cayenne « L'ENCRE ».

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Gilles ADELSON – Malika ADELSON – Marc AGESILAS – Dean-Nick ALLEN – Joel ALLEN - Jean Marc AMBROISE – Marc Olivier ANATOLE – Monique AZER - Joseph BELBRUN – Julner BELIZAIRE – Marie Sylvie BENOIT – Dominique BERTONI – Manoushka BOURDON METELLA – Daniel CASTOR – Jean Philippe CHAMBRIER – Kenny CHENG-TUNG – Liser CLIFFORD – Yari-Bernard CONTOUT – Yahya DAOUDI – Seedna DELAR – Corinne DIMANCHE – Darling DUFORT - Marie-Antoinette DUPUY – Thierry ELIBOX – Christian FAUBERT - Serge FELIX – Eline GRAND-EMILE – Jemêtree GUARD – Laura HIDAIR LOUIS – Sandrine JACQUES – Farah KHAN GRISET – Olivier KONG – Patrick LABEAU – Jean LAQUITAINE – Roland LOE-MIE – Yolande MILZINK CINCINAT – Ismaël NEMOR – Jean Michel NICOLAS – Marthe PANELLE KARAM – Hélène PAUL – Rose Marie PIRIS VILHENA – Claude PLENET – Stéphanie PREVOT BOULARD – Dorothy RIBAL – David RICHE – Erick Filipe SAHA – Fabiola SAINT HILAIRE – Hélène SERVIUS – Rolande SILEBER – Serge SMOCK – Eliodor TORVIC – Sandra TROCHIMARA – Patricia VICTOR

**PROCURATIONS** (3) : Emmanuel PRINCE donne procuration à Thierry ELIBOX – Delphine DENIZOT donne procuration à Liser CLIFFORD – Soebriena AMOIDA donne procuration à Monique AZER

**ÉTAIENT ABSENTS** : Emmanuel PRINCE – Delphine DENIZOT – Soebriena AMOIDA

**ASSEESSEURS** : Jean-marc AMBROISE – Fabiola SAINT-HILAIRE

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Liser CLIFFORD

Accusé de réception en préfecture 973-249730045-20260410-DEL26-26CABcacl-DE Date de télétransmission : 10/04/2026 Date de réception préfecture : 10/04/2026
--

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES	53
NOMBRE DE VOTE	56
NOMBRE DE BLANC	3

Le Conseil communautaire,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 5211-2 ; L. 5211-6 ; L. 5211-6-1 ; L. 5211-9 ;

**Vu** l'arrêté Préfectoral N° 698/2D/2B en date du 9 Juin 1997 portant création de la C.C.C.L;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral modificatif N°1 n° 316/2D/1B du 21 février 2005 portant extension des compétences;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral modificatif N° 3179/2D/1B du 5 décembre 2007 portant définition de l'intérêt communautaire de la Communauté de Communes du Centre Littoral ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N° 312/2D/1B du 18 février 2008 portant transfert de la compétence des déchets ménagers à la Communauté de Communes du Centre Littoral ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N° 1001/ SG/2D/1B du 18 mai 2009 portant transfert de la compétence réalisation et gestion d'une fourrière animale.

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N° 436-1/SG/2D/1B du 18 mars 2011 portant transfert de compétences, en vue de la création ultérieure d'une Communauté d'Agglomération.

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié.

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N° 2060/SG-2D-1B/2013 du 19 novembre 2013 relatif aux modalités financières définitives accompagnant le transfert de la compétence « transport scolaire » du Conseil général de la Guyane à la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral.

**Vu** la Délibération N° 117/2016/CACL en date du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N° 154-CBC-20 du 29 juillet 2020 portant approbation des compétences transférées et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° R03-2025-10-27-00003 en date du 27 octobre 2025 portant nombre et répartition des sièges entre les communes membres de la Communauté d'agglomération du Centre Littoral (CACL) ;

**Vu** le procès-verbal de l'élection du président annexé à la présente délibération ;

**Vu** les résultats du scrutin.

## DÉCIDE

### ARTICLE UNIQUE

Accusé de réception en préfecture 973-249730045-20260410-DEL26-26CABcacl-DE Date de télétransmission : 10/04/2026 Date de réception préfecture : 10/04/2026
--

De proclamer Madame Sandra TROCHIMARA, présidente de la Communauté d'agglomération du centre littoral (CACL) et la déclare installée.

Autorise Madame Sandra TROCHIMARA , la Présidente à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Guyane sis 7 rue Victor Schoelcher – 97300 Cayenne dans un délai de deux mois suivant sa publication ou son affichage.*

Fait et délibéré à Cayenne, en séance publique,  
Le vendredi 10 avril 2026

Ont signé au registre des délibérations les  
membres présents

**POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME**

  
LE DOYEN D'AGE  
SERGE FELIX



Accusé de réception en préfecture  
973-249730045-20260410-DEL26-26CABcacl-DE  
Date de télétransmission : 10/04/2026  
Date de réception préfecture : 10/04/2026